

Bilan des évaluations externes : 28.37% des ESSMS engagés au 31 décembre 2013

Conformément aux dispositions de l'article D.312-202, les organismes habilités par l'Agence sont tenus de lui adresser un rapport d'activité qui lui permet notamment d'examiner le respect des dispositions issues de l'annexe 3-10 du code de l'action sociale et des familles.

Les organismes habilités ont remis leur rapport d'activité via l'Extranet de l'Agence.

I- Le déploiement du dispositif d'évaluation externe

I-1 Données relatives aux organismes habilités ayant réalisé des évaluations externes

1 213 organismes étaient habilités lors du second semestre 2013 et devaient donc déclarer leur activité à l'Anesm. Parmi eux, **315** organismes (soit 26%) ont déclaré avoir eu une activité d'évaluation externe au cours de ce semestre.

A noter que 3 missions ont été réalisées en co-évaluation (c'est-à-dire que 2 organismes habilités étaient signataires du même contrat de réalisation pour la même mission d'évaluation).

Dans le même ordre d'idée, il est à remarquer qu'un certain nombre d'organismes habilités travaillent en tant que sous-traitants d'autres organismes habilités et qu'à ce titre, ils ne déclarent pas d'activité à l'Anesm.

I-2 L'engagement des ESSMS dans le dispositif

Aussi, désormais, **6 956 établissements et services sociaux et médico-sociaux** se sont engagés dans le processus (parmi eux, **4 946** ESSMS ont finalisé leur évaluation externe). Ils représentent **28.37%** des ESSMS devant transmettre les résultats d'une évaluation externe d'ici le **3 janvier 2015**.

II- Le profil des missions d'évaluation par secteur d'intervention

L'Anesm analyse les données déclarées par les organismes habilités pour chaque ESSMS et identifie ainsi des tendances sur plusieurs indicateurs clés comme : le nombre de missions d'évaluation externe par secteur d'intervention, et par catégorie d'ESSMS, le coût moyen d'une mission d'évaluation externe, le nombre moyen d'évaluateurs nécessaires à une évaluation, la durée moyenne d'une mission d'évaluation, et enfin, le nombre de jours/homme facturés.

II-1 Le nombre de missions d'évaluation externe par secteur d'intervention

Au sein des 6 956 établissements et services sociaux et médico-sociaux engagés dans la démarche d'évaluation externe, certains secteurs d'intervention se démarquent ainsi que certaines catégories d'établissements.

→ Personnes handicapées : 3 018 ESSMS engagés

Enfance handicapée : 1 082 ESSMS engagés

ZOOM : 73 CMPP engagés
 602 IME et ITEP engagés
 344 SESSAD engagés

Adultes handicapés : 1 936 ESSMS engagés

ZOOM : 640 MAS / FAM et Foyers engagés
 80 SSIAD PH engagés

→ Personnes âgées : 1 759 ESSMS engagés

ZOOM : 1 125 EHPAD engagés
 215 SSIAD PA engagés
 53 SSIAD PA/PH engagés

→ Enfance : 162 ESSMS engagés

ZOOM : 115 MECS engagées

→ Inclusion : 115 ESSMS engagés

ZOOM : 66 CHRS engagés et 11 CADA engagés

II-2 Le coût moyen d'une mission d'évaluation externe

Depuis le 30 juin 2013, le coût d'une mission en EHPAD, IME/ITEP, Service à la personne, MAS/FAM/Foyers, CMPP ou CAMSP reste stable.

En revanche, le coût d'une mission en CHRS a diminué de presque 5% tandis que le coût d'une mission en ESAT, en SAVS ou SAMSAH et en MECS a augmenté de plus de 10%. Le coût d'une mission en SESSAD ou SSIAD a augmenté de plus de 5%.

	Prix moyen TTC en € au 31 décembre 2013	Évolution depuis le 30 juin 2013
EHPAD	7777 €	stable
CHRS	6611 €	- 4.92%
OSAP	3447 €	stable
IME-ITEP	7267 €	stable
ESAT	6726 €	+ 11.89%
Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	5654 €	+3.49%
MAS/FAM/Foyers	6120€	stable
SESSAD	4895 €	+5.52%
SAVS/SAMSAH	4535 €	+10.53%
MECS	7263 €	+13.93%
SSIAD	4892 €	+6.37%
CMPP	6888 €	stable
CAMSP	6 158 €	stable

II-3 Le nombre de jours/homme facturé

Les déclarations des organismes habilités permettent d'identifier le nombre de jours/homme facturés selon les catégories d'ESSMS :

En corrélation avec le coût d'une mission, on note une baisse pour les CHRS (-0.7) et une hausse pour les ESAT (+0.7), les MECS (+1), les SESSAD (+0.4). Les SSIAD ont légèrement augmenté (+0.2) tandis que les EHPAD ont légèrement diminué (-0.3).

	Cumul au 31 décembre 2012	Cumul au 31 décembre 2013
EHPAD	7.8	7.5
CHRS	6.7	6
OSAP	3.6	3.6
IME-ITEP	6.5	6.5
ESAT	5.5	6.2
Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	5.2	5.1
MAS/FAM/Foyers	5.8	5.7
SESSAD	4.3	4.7
SAMSAH/SAVS	3.9	4.4
SSIAD	4.5	4.7
MECS	5.4	6.4
CMPP	/	6.1
CAMSP	/	5.6

GLOSSAIRE DES ACRONYMES

SIGLES	DÉROULÉ
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
EHPAD	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ESAT	Etablissement et service d'aide par le travail
FAM	Foyer d'accueil médicalisé
IME	Institut médico-éducatif
ITEP	Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique
MAS	Maison d'accueil spécialisée
MECS	Maison d'enfants à caractère social
OASP	Organisme agréé de service à la personne
SAMSAH	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAVS	Service d'accompagnement à la vie sociale
SESSAD	Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
SSIAD	Service de soins infirmiers à domicile
CMPP	Centre médico-psychologique pédagogique
CAMSP	Centre d'action médico-sociale précoce